

Dossiers de la franchise

## Un franchisé Rapid'Flore ouvre sa boutique grâce à MonteTaFranchise

Publié par Rodolphe Hatchadourian, le 13 octobre 2017 | Franchise commerce

Partager : [f](#) [t](#) [in](#)

Rechercher un secteur, une enseigne, un mot clé ?

Votre apport

€ [Q](#)

L'annuaire des franchises

Ouverte il y a quelques semaines, la boutique Rapid'Flore de Fleury sur Orne est le fruit de la collaboration couronnée de succès entre le franchisé François Derome, l'enseigne de fleurs issue d'EMOVA Group et Impact Partenaires. Récit d'une belle aventure entrepreneuriale...

### De l'audiovisuel à la fleur, via la création d'entreprise en franchise

Revenons quelques années en arrière... C'est en 2012 que l'histoire commence, suite à la volonté de François Derome de changer d'univers professionnel en se lançant dans le commerce de la fleur, après des années de carrière en tant que cadre dans l'audiovisuel. Après avoir longuement comparé les différents réseaux, il se rapproche alors de Rapid'Flore, qui lui prodigue une formation qualifiante de huit semaines, complétée par plusieurs sessions en immersion au sein de boutiques en activité.



Son CAP de fleuriste en poche, François entre dans la boutique de Fleury comme salarié en 2015. Rapidement, il entend se mettre à son compte comme franchisé. Il dépose alors un dossier de financement mais sa banque lui oppose une fin de non recevoir, car son apport personnel est insuffisant. C'est alors qu'EMOVA Group met le candidat en relation avec Impact partenaires, qui lance un nouveau dispositif répondant au nom de « **MonteTaFranchise** ».

Le principe en est fort simple : il s'agit d'accorder un prêt complémentaire à de futurs franchisés souhaitant entreprendre dans des quartiers populaires. Grâce à ce financement, ce n'est plus 30% d'apport personnel qui est demandé, mais seulement 10% !



## Les atouts du dispositif MonteTaFranchise pour créer son entreprise

Selon le Responsable du Développement France d'EMOVA Group, **Olivier Ginoux**, c'est sur des secteurs géographiques identifiés que **MonteTaFranchise** peut venir en aide aux candidats, en les aidant à boucler leur budget et en rassurant du même coup l'établissement bancaire.

C'est ce que confirme François Derome, qui se déclare certain que son projet n'aurait pas pu aller à son terme sans le soutien de **MonteTaFranchise**.

“ Leur accompagnement tant financier qu'entrepreneurial m'a permis de dynamiser mon projet et d'en augmenter le potentiel de réussite

Quelques mois ont suffi pour boucler l'acquisition de son fonds de commerce, une opération effective au 31 août 2017.

Et Sylvain Moineau, le Directeur d'Investissement d'Impact Partenaires de conclure :

“ Soutenir François Derome correspondait aussi bien à notre mission d'accompagner des projets de vie que de dynamiser le tissu local avec la création d'entreprises franchisées. Nous avons été attirés par son parcours atypique qui révélait une personne motivée et compétente et avons été convaincus par ses capacités entrepreneuriales à reprendre le commerce

EMOVA Group est le réseau leader de la fleur coupée en réseau en France, développant quatre enseignes : **Monceau Fleurs**, **Happy**, **Au Nom de la Rose** et **Rapid'Flore** (en phase de transformation vers une nouvelle identité : Cœur de Fleurs).